

FOOT SAVOIE



Bulletin Officiel N°677

Du 19 juin 2024

District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr

Site : <http://savoie.fff.fr>



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 22 Juin 2024 à 15h30

à VILLARGONDRAN - Salle Polyvalente

14h00

- Accueil des clubs
- Remise des documents pour la nouvelle saison
- Règlement des cotisations District: 140 € et
- Règlement secrétariat : 195 €
- Remise des documents en vue de l'Election du Comité de Direction période 2024/2028

15h30

- Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président du District
- Allocution du Président du Club de FC VILLARGONDRAN
- Allocution de Monsieur le Maire de FC VILLARGONDRAN
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue à MERCURY le 1^{er} Juillet 2023
- Approbation du compte-rendu du Secrétaire Général et des Commissions de la saison 2023/2024
- Election des membres du Comité Direction pour la période quadriennale 2024 à 2028
- Présentation du Budget Prévisionnel et des Tarifs 2024/2025
- Examen des vœux
- Résultat des Elections des membres du Comité de Direction.

Pause de quelques minutes

- Questions Diverses qui devront avoir été déposées par **ECRITS sur feuille à EN-TÊTE du club avant le 03 Juin 2024**
- Prise de paroles du Président de LAURAFoot ou de son représentant et des différentes personnalités
- Remise du challenge Robert TARTARAT
- Remise des médailles de Ligue et de District
- Remise des Fanions aux clubs champions et les Ballons d'Honneur
- Allocution et Clôture de l'Assemblée Générale par le Président du District
- Vin d'honneur offert par la municipalité suivi du repas

Vin d'honneur et repas vers 20 heures

**Présence Obligatoire des clubs
Amende de 140 € en cas d'absence**

Rappel :

Chaque représentant de club doit se munir de sa licence.
Prévoir son smartphone afin de visualiser la licence dématérialisée. En cas d'impossibilité, penser à donner pourvoir à un membre de votre club
(voir formulaire en annexe du PV du 5 juin).



PALMARES DES COUPES DE SAVOIE 2024

Coupe Crédit Agricole U11	FC NIVOLET
Coupe A SERALINI U13	LA BATHIE-QUEIGE
Coupe P. PIGNIER U13	AIX FC
Vainqueur départementale U13 PITCH Garçons	CHAMBERY SF
Vainqueur départementale U13 PITCH Filles	CHAMBERY SF
Coupe du PRÉSIDENT U15 à 8	US LA RAVOIRE
Coupe CLARET U15	US CHARTREUSE GUIERS
Coupe TRONCY U17	CHAMBERY SF
Coupe TRIQUET U20	
Coupe Féminines « Trophée 73 »	US DOMESSIN
Coupe RAFFIN	FC MERCURY
Coupe CORTADE	FC CHAUTAGNE

SOMMAIRE

COMITÉ DIRECTEUR	PAGE 2- 3
SECRETARIAT.....	PAGE 4 - 5
TRÉSORERIE.....	PAGE 6
COMMISSION DES MEDAILLES.....	PAGE 7 - 8
COMMISSION SPORTIVE	PAGE 9 - 10
COMMISSION DES JEUNES.....	PAGE 10 -12
COMMISSION DES COUPES.....	PAGE 13

COMMISSION LABEL.....	PAGE 14
COMMISSION D'APPEL EN MATIERE DISCIPLINAIRE.....	PAGE 15-16
COMMISSION DES ARBITRES	PAGE 17 -19
COMMISSION DE DISCIPLINE	PAGE 20 -21
ANNEXES	PAGE 22



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.



COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 17 juin 2024

Coupe U20

La commission d'appel disciplinaire réunie ce lundi 17 juin a décidé de valider la présence de l'équipe U20 du club de ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY en finale de coupe.

De ce fait, la finale de la coupe doit être jouée et par cohérence sportive avant cette fin de saison.

Donc, la finale de la coupe U20 entre le GROUPEMENT DE LA SAVOYARDE et ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY se jouera le samedi 29 juin à 15 h 00 au stade MAGER à Chambéry, sur le terrain synthétique muni d'une tribune.

Foot féminin :

- 1) Le district de Savoie, en collaboration avec le 74 (et éventuellement le 38), va mettre en place la saison prochaine un championnat U 18 F à 11. Merci aux clubs intéressés de bien vouloir nous faire connaître leur intention (cela ne vaut pas engagement définitif).
- 2) Dans le cadre du développement du foot féminin chez les jeunes, le district va offrir une paire de mini cages aux clubs qui ont engagé une équipe U12F ou U13F en 2023-24. Il s'agit des clubs suivants :

ENTENTE BASSE MAURIENNE ; UO ALBERTVILLE ; CHAMBERY SF ; FC CHAMBOTTE ; US CHARTREUSE GUIERS ; EF CHAUTAGNE ; ES DRUMETTAZ MOUXY ; US LA MOTTE SERVOLEX ; US LA RAVOIRE ; MONTMELIAN AF ; FC LAISSAUD ; ST PIERRE SPORT ; AS UGINE ; GPMT AVANT PAYS SAVOYARD ; FC HAUTE TARENTEISE ; FC NIVOLET ; ES TARENTEISE ; CHAMBERY SPORT 73

Assemblée Générale du District 22 juin 2024 VILLARGONDRAN

Veuillez trouver, ci-dessous le lien vous permettant de prendre connaissance du dossier de présentation de l'assemblée générale du District qui se déroulera le **samedi 22 juin 2024 à VILLARGONDRAN**

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/bsk-pdf-manager/98046954b9f3781932cc62c31dcf984c.pdf>

RAPPEL AUX CLUBS

Opération mini buts de la FFF :

Les clubs s'étant inscrits à cette opération sont priés d'informer le district par retour de mail sur les points suivants :

- 1) Avez-vous reçu les mini buts ?



2) Montants vous ayant été débités par la FFF.

Ceci afin de permettre au district un "croisement" des informations".

Pour rappel, le CD du district avait validé la prise en charge de la part club par le district. Après vérification, les montants seront mis au crédit des clubs à la fin mai.

SECRÉTARIAT

RÉUNION du Lundi 17 juin 2024

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 10 juin 2024 au 17 juin 2024

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers :

US CHARTREUSE GUIERS – FC VILLARGONDRAN – CHALLES S.F. - U.S. PONTOISE - FC HAUTE TARENTEISE - J.S. CHAMBERIENNE - CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL - ST PIERRE SPORT FOOTBALL - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD

Commission d'Appel Disciplinaire :

ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY - BENOIT Rémi

Commission Sportive :

GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT PAYS SAVOYARD – US GRAND MONT LA BATHIE - F.C. DES BAUGES - F. C. CHAMBOTTE - U.S. GRAND MONT LA BATHIE - APREMONT FC – U.O.ALBERTVILLE - Entente Val d'Hyères. - C.A. YENNOIS - FUTSAL BOURGET UNITED

Commission De Discipline :

Courrier :

MONTMELIAN A. - FC VILLARGONDRAN – CA ST JEAN DE MAURIENNE - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY

Rapport :

Alexandre FOUCAUD - C.A. ST JEAN DE MAURIENNE

Commission Des Arbitres :

CROZIO Cédric – ACHALHI Mohammed – CHELOUFI Noureddine – TAYLOR Félix - A.S. D'UGINE - F.C. LAISSAUD - Sauveur MICALLEF

Commission des Coupes :

ST PIERRE SPORT FOOTBALL



Une communication concernant l'opération nationale : « **Le Foot entre en Jeu** »

N'hésitez pas à faire vivre ce dispositif au sein de votre club, pour préparer et anticiper au mieux la saison 2024/2025.

Vous retrouverez toutes les informations dont vous avez besoin :

- sur le site officiel de l'opération : <https://lefootentreenjeu.fff.fr/>
- sur le site du District de Savoie : <https://savoie.fff.fr/simple/les-clubs-entrent-en-jeu/>

Petite information importante :

La FFF récompensera les Clubs les plus investis dans le dispositif.
De multiples valorisations seront accordées selon le niveau d'engagement des Clubs dans la réalisation des fiches actions :

Médaille de bronze : 2 actions déposées

- Gain d'un bon d'essence de 50 euros "Intermarché"
- Eligibilité à une aide "AnS - PSF 2024"

Médaille d'argent : 4 actions déposées

- Gain d'un bon d'essence de 50 euros "Intermarché"
- Gain d'un bon d'achat Nike d'une valeur de 300€

Médaille d'or : 8 actions déposées dont obligatoirement une par thématique

- Gain d'un bon d'essence de 50 euros "Intermarché"
- Gain d'un bon d'achat de 500€ Nike
- Chance de remporter des places pour assister à un match de l'Equipe de France à l'automne 2024

TRÉSORERIE

Mercredi 19 juin 2024

Virements

➤ COGNIN SP	335.00 €
➤ COGNIN SP	325.00 €
➤ CA YENNE	368.43 €
➤ GJ LA SAVOYARDE	619.83 €
➤ US CHARTREUSE GUIERS	315.49 €
➤ US PONTOISE	12.31 €

Chèque

➤ US DOMESSIN	46.00 €
---------------	---------

AG REPAS

Chèques

➤ US PONTOISE	120.00 €
---------------	----------

Opération mini buts de la FFF :

Les clubs suivants ont été crédité, sur leur compte club, du montant du remboursement de la part du DISTRICT comme convenu :

- | | |
|---------------------------|----------------------------|
| - CA MAURIENNE | - AS BARBERAZ |
| - FC BEAUFORTAIN QUEIGE | - FC SUD LAC |
| - FC ST BALDOPH | - AS NOVALAISE |
| - US CHARTREUSE GUIERS | - AS HAUTE COMBE DE SAVOIE |
| - A. MONTMELIAN | - US PONTOISE |
| - CHALLES SF | - AS UGINE |
| - FC MERCURY BELLE ETOILE | - ENT VAL D'HYERES |
| - FC HTE TARENTEISE | - JS CHAMBERIENNE |





COMMISSION DES MEDAILLES

Président : Maurice BILLAUD 07 50 46 30 08

Mercredi 19 juin 2024

MÉDAILLE de DISTRICT Saison 2023/2024

Médailles OR

Ludovic BARBERA
Gilles CHAPUIS
David COLLOMB
Fabien FONTAINE
Martine LECHALARD

VILLARGONDRAN
US PONTOISE
AIGUEBELLE
DISTRICT
DISTRICT

Médailles ARGENT

Georges BONTRON
Quentin BOURGEON
Martine BOIS
Gérard BUCHET DIT CARRON
Alain CAREGLIO
David CARTIER
Serge CORNADEAU
Christophe DA COSTA CASTENHEIRA
Yoann DUC
Patrick FRAUCIEL
Patrick LAPLACE
Etienne MARIVINGT
Christian RETHORE
Nicolas TROCCAZ
Damien VALOATTO

US MOTTERAINE
FC ROCHETTOIS
VILLARGONDRAN
FC CHAMBOTTE
DISTRICT
AS CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC
US MOTTERAINE
PORTUGAIS CROIX ROUGE
VILLARGONDRAN
LA RAVOIRE
FC BAUGES
US ST REMY
FC CHAUTAGNE
US ST REMY
FUSTAL ROCHETTE OLYMPIQUE

MÉDAILLE FEDERALE Saison 2023/2024

Médaille VERMEIL

René SAILÉ

DISTRICT



MÉDAILLE DE LIGUE

Saison 2023/2024

Médaille VERMEIL

Emmanuel BONTRON

DISTRICT

Patrick JANET

DISTRICT

Hernani SOARES

DISTRICT

Médailles ARGENT

Ali BOUBAKER

US PONTOISE

Christophe DA COSTA CASTANHEIRA

PORTUGAIS CROIX ROUGE

Pascal ELHOMBRE

DISTRICT

Francis MOREL BIRON

DISTRICT

Illir PERDEDA

FC ST JULIEN

Frédéric PICARD

FUTSAL LA ROCHETTE OLYMPIQUE

Aurelio SAMMASSIMO

FC VILLARGONDRAN



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



COMMISSION SPORTIVE

Président : Christophe VALENTINO

SENIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du 17 juin 2024

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET, Christophe VALENTINO.

Courriers Clubs

US LA BATHIE : lu et noté, nécessaire fait au niveau du classement général D3B.

NOTES AUX CLUBS

Montées et Descentes Séniors à l'issue de la saison 2023/2024

Sur la base des classements sportifs de la ligue de ce jour qui indique 2 descentes de R3 pour la Savoie, en sachant qu'une procédure est en cours qui pourrait conduire à 3 descentes de R3. Et sous réserve d'autres procédures éventuelles en cours en district et en ligue.

Montées en R3 :

FC BELLE ETOILE MERCURY 1
US PONT DE BEAUVOISIN 2

Descentes de R3 en D1 District :

MONTMELIAN AF 1
US CHARTREUSE 1

Descentes en D2 :

CAM ST JEAN 1
J.S. CHAMBERY 2.

Descentes en D3 :

CCEUR DE SAVOIE 1
US MODANE 1
FC SUD LAC 1.

Descentes en D4 :

ENT VAL D'HYERES 2
U.O. ALBERTVILLE 2
CAM ST JEAN 2

Descentes en D5 :

FC SUD LAC 2
US MODANE 2

Montées en D1 :

FC LAISSAUD 1
U.S.C AIGUEBELLE 1

Montées en D2 :

CA YENNE 1
FC VILLARGONDRAN 1
U.S LA BATHIE 1 Meilleur 2ème

Montées en D3 A et B :

HAUT FOOTBALL CHY1
FC LA ROCHETTE 1
AS BRISON St Innocent Meilleur 2ème

Montées en D4 :

AS BRIDOIRE 1
FC VILLARGONDRAN2



Rappel Règlement Sportif du District

Erratum : une erreur s'est glissée sur le tableau cartons rouges

Il fallait lire US La BATHIE (D3B) 4 cartons rouges et non 5 cartons rouges pour la saison 2023/2024.

Article 23 Diminution de points :

Dans les championnats « juniors » et séniors une diminution de 1 point dans le championnat de la saison en cours sera appliquée à l'équipe, joueurs et dirigeants, ayant eu au cours de ce championnat 5 exclusions du terrain.

Une diminution supplémentaire de 1 point sera infligée pour toute nouvelle exclusion au cours de la saison.

DIMINUTION DE POINTS POUR CARTONS ROUGES SAISON 2023/2024		NOMBRE	POINTS EN MOINS
FC CHAMBOTTE 2	D1	6	-2POINTS
CHY PORT CROIX RGE 1	D1	5	-1POINT
HTE TARENTEISE 1	D1	7	-3POINTS
ENT VAL D'HYERES 1	D1	5	-1POINT
SUD LAC 1	D2	6	-2POINTS
PONT DE BEAUVOISIN 2	D3A	5	-1POINT
UO ALBERTVILLE 2	D3B	7	-3POINTS
US GRIGNON 1	D3B	7	- 3POINTS
ST BALDOPH 1	D3B	5	-1POINT





COMMISSION DES JEUNES

Président : Christophe VALENTINO

lundi 17 juin 2024

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du 17 juin 2024

COURRIER REÇU

Reçu : GAPS engage une équipe U 20 POUR SAISON 24/25

CHAMPIONNAT et MODIFICATIONS

La commission récompense les équipes qui ont le moins de cartons

2 ballons pour DRUMETTAZ MOUXY

1 ballon pour ST BALDOPH

3 ballons pour ST PIERRE SPORT

BONNE VACANCES A TOUS

U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du 17 juin 2024

NOTE AU CLUB G.A.P.S

Suite au classement automatique Fin de championnat printemps dont vous êtes 1^{er} avec une ou deux montées en ligues.

« 1 équipe monte en U/16 R-2 & 1 EQUIPE EN u/15 r-2 »

La commission prend bonne note de votre accord et le transmet à la LIGUE



U6/U7 Édouard FROGER : 06 10 56 18 18

F.A.L. U7 / U9

Le logiciel F.A.L. (accessible via Footclubs) a été mis en place sur cette phase de printemps. Il permet de déposer les feuilles de plateau et les feuilles d'effectifs pour les catégories U6/U7 et U8/U9.

Nous comptons sur la rigueur des clubs pour utiliser cet outil, censé vous / nous faciliter l'organisation.

Pour rappel, le club « accueil » renvoie l'ensemble des documents via le F.A.L. (1 seul fichier)

- Feuille de plateau
- Feuille d'effectif du club « accueil »
- Feuille d'effectif des clubs « visiteurs »

Les clubs « visiteurs » doivent transmettre obligatoirement le jour du plateau, leur feuille d'effectif dûment renseignée, datée et signée.

En cas d'annulation du plateau : il est nécessaire de compléter une feuille de plateau et de la déposer sur le F.A.L., en indiquant les raisons précises de l'annulation (en bas de la page), ce qui revient à informer le District de Savoie de Football.

Merci de ne pas renvoyer de document administratif par voie postale.

Feuilles de plateaux manquantes

U6/U7

16 mars : CHALLES SF – ENTENTE VAL D'HYERES

23 mars : CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL

06 avril : US LA RAVOIRE – UO ALBERTVILLE – USC AIGUEBELLE

13 avril : AS BARBERAZ

27 avril : ES DRUMETTAZ - COGNIN SP – EF CHAUTAGNE – ST PIERRE SP – CHALLES SF

04 mai : GAPS NOVALAISE – UO ALBERTVILLE – CS BELLEY

25 mai : US GRIGNON

1^{er} juin : GAPS NOVALAISE – EF CHAUTAGNE – FC NIVOLET – COGNIN SPORT

U8/U9

16 mars : ES TARENTOISE

23 mars : US MODANE – AIX LES BAINS FC – CS BELLEY – CHAMBERY SPORT 73

06 avril : AS BOZEL – AS MONTCEL

27 avril : US GRIGNON – AIX LES BAINS FC – CA YENNE – FC SUD LAC – CHAMBERY SP 73 – ST PIERRE SP – US LA MOTTE – FC ROCHETTE

04 mai : AS BOZEL – USC AIGUEBELLE – CS BELLEY – EF CHAUTAGNE – ST PIERRE SPORT

25 mai : AIX LES BAINS FC – CA YENNE – FC LAISSAUD – CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL

1^{er} juin : AS BOZEL – US GRIGNON – FC ST MICHEL – US LA RAVOIRE – US LA MOTTE SERVOLEX – CHAMBERY SPORT



CARTON BLEU

CHALLENGE DE LA SPORTIVITE CARTON BLEU 2022-2023

Les championnats sont terminés.

Il est temps pour tous les clubs participants de remplir le formulaire  **CARTON BLEU**.

Pour les Séniors Masculin, Séniors Féminines et U20 tenir compte de toute la saison.

Pour les U17 et U15, tenir compte de la phase printemps. Si vous avez oublié de remplir le document automne, vous pouvez encore le faire.

Les dotations de ce challenge sont données en partenariat avec SPORT2000 et distribuées à l'assemblée générale de début de saison suivante.

Vous pouvez télécharger le document à remplir avec le lien ci-dessous ou le retrouver sur le site du district.

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/Feuille-carton-bleu.pdf>

CONSIGNES :

- TOUT ECRIRE EN MAJUSCULE ET DE MANIERE LISIBLE
- Bien noter votre club, la catégorie et la poule
- Noter uniquement les clubs chez qui vous vous êtes déplacés
- Retourner ce document au secrétariat du district : district@savoie.fff.fr

Merci de le renvoyer rapidement et au plus tard le donner à l'assemblée générale de fin de saison.

Les équipes ne renvoyant pas ce formulaire ne pourront pas prétendre à dotation.

Les équipes ayant fait un forfait ne pourront pas prétendre à dotation.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :

M. MOREL-BIRON Francis au 07.68.57.28.64





COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Président : Jérôme SPADA 06.76.04.25.57

Membres : Maurice BILLAUD, Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du 17 juin 2024

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET

Excusée : Ghislaine RAYNAL,

COUPE DE FRANCE- SAISON 2024-2025-ENGAGEMENT

Date limite d'engagement terminée

COUPES DE SAVOIE JEUNES

U20 TRIQUET

Suite à la décision de la commission d'appel le club de DRUMETTAZ MOUXY est réintégré en Coupe de Savoie et jouera la Finale ci-dessous :

GJ LA SAVOYARDE 1

vs

DRUMET. MOUXY ES 1

La Finale se jouera sur terrain neutre au stade MAGER le samedi 29 Juin 2024 à 15h00

Le club recevant (GJ LA SAVOYARDE 1) devra gérer la FMI avec envois de celle-ci dès la fin de la rencontre.

Deux délégués de chaque club devront être présent pour la gestion d'éventuels supporters.





COMMISSION LABEL

Président : Fabien FONTAINE

commissionlabel@savoie.fff.fr

19 juin 2024

Suite à la délibération de la commission départementale label validée par le comité directeur du district, un avis favorable a été donné pour la saison 2023/2024 aux clubs suivants :

ES TARENDAISE : Label jeunes FFF – Niveau espoir

AS UGINE :

Label jeunes FFF – Niveau espoir

Label école féminine de football FFF – Niveau bronze

US LA RAVOIRE :

Label jeunes FFF – Niveau espoir

Label école féminine de football FFF – Niveau bronze

ENT S DRUMETTAZ MOUXY :

Label jeunes FFF – Niveau espoir

Label école féminine de football FFF – Niveau bronze

US LA MOTTE SERVOLEX :

Label jeunes FFF – Niveau excellence

Label école féminine de football FFF – Niveau argent

FC CHAMBOTTE :

Label jeunes FFF – Niveau excellence

Label école féminine de football FFF – Niveau argent

Félicitations aux clubs pour l'engagement dans la démarche et le travail fourni tout au long de la saison.



La décision définitive appartient au Conseil de Ligue Auvergne Rhône-Alpes et au bureau de la Ligue du Football Amateur.

Les candidatures pour la saison 2024-2025 sont ouvertes !

Reçue :

- FC SUD LAC



COMMISSION D'APPEL EN MATIERE DISCIPLINAIRE

Président : Maurice BILLAUD

Le 17 juin 2024

COMPTE RENDU D'AUDITION

Dossier N°7 : Appel des clubs de ENT S DRUMETTAZ MOUXY et GROUPEMENT DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD et du Comité de Direction du District de Savoie de Football contre la décision de la Commission de Discipline concernant la rencontre n°28106556 : ES DRUMETTAZ MOUXY - GROUPEMENT DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD - U20 – 1/2 finale coupe TRIQUET du 09/05/2024.

Objet : match perdu aux deux équipes

Sanction : 15 matchs fermes - Amende de 90 € contre un joueur du GAPS.

La Commission d'Appel en matière disciplinaire composée de :

M. BILLAUD (Président), S. COHEN (Vice-Président), G. PILLET, J. LATHUILE et B. CAMUS.

En présence des personnes convoquées,

Après rappel des faits de la procédure,

Le club du GROUPEMENT DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD ayant pris la parole en premier et ayant clos l'audition,

Les personnes convoquées et auditionnées n'ayant pris part ni aux délibérations, ni à la décision,

Jugeant en appel et dernier ressort,

Considérant les explications données par les deux clubs,

Considérant les explications données par les arbitres de la rencontre,

Considérant les explications du représentant de la Commission de discipline,

Sur ce,

Considérant que l'arbitre central confirme le rapport qu'il a rédigé et qu'il reconnaît avoir arrêté le match, suite à la bagarre à l'extérieur du terrain, car il a craint pour la sécurité des 2 joueurs qu'il venait d'expulser.

Considérant que les dirigeants du club de l'ENT S DRUMETTAZ MOUXY reconnaissent avoir fait le maximum, avec 3 délégués avec brassard, et un délégué sécurité, qu'à la demande de l'arbitre, ils ont évacué les personnes derrières



les bancs de touche et qu'ils ne pouvaient pas faire mieux.

Considérant que les dirigeants du GAPS reconnaissent que le club de l'ENT S DRUMETTAZ MOUXY a très bien géré l'organisation et qu'il ne pouvait faire mieux, qu'ils reconnaissent que lors de la bagarre qui a éclaté un spectateur (licencié comme joueur au GAPS) a donné un coup de poing.

Attendu que lors de l'audition, en commission de discipline, un certificat médical attestant d'une blessure, avec ITT supérieure à 8 jours, n'était pas parvenu.

Par ces motifs, la Commission d'Appel décide :

Pour le club de l'ES DRUMETTAZ MOUXY :

- 1 – Infirme la décision de la commission de discipline et qualifié le club pour jouer la finale de la coupe TRIQUET U20,**
- 2 - Confirme les amendes prises en 1ère instance,**
- 3 - Le club n'est pas redevable des frais d'appel.**

Pour le Club du GROUPEMENT DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD :

- 1 – Donne match perdu au club par pénalité,**
- 2 – Infirme la sanction de 15 matchs fermes - amende : 90 € prise en 1ère instance et sanctionne le joueur du GAPS de 3 ans de suspension ferme – amende : 260 €, Article 13.4 des règlements généraux de la FFF.**
- 3 - Confirme les amendes prises en 1ère instance,**
- 4 – Frais de déplacement de l'arbitre à l'audition : 50.88 €,**
- 5 – Le club n'est pas redevable des frais d'appel.**

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport (saisine obligatoire du Comité National Olympique et Sportif à Paris dans un délai de 15 jours préalablement à tout recours contentieux).

**Le Président
Maurice BILLAUD**

**Le Vice-Président,
Serge COHEN**

COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75



arbitres@savoie.fff.fr

Réunion du 17 juin 2024

La CDA

Présent : Mr Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Christophe DUPAYS,
Excusés : Mrs Luc ALIX, Maxime LAMBERT, Jacky MESTACH, Emmanuel BONTRON,

COURRIERS

Courriers, Mails Club, Commissions :

Retour de dossier Arbitre pour la saison 2024/2025

- M. Aissa BEKSAS (C S F), complet
- M. Felix TAYLOR (LA BRIDOIRE), incomplet (manque R I B)
- M. Cédric CROZIO (J S C), complet
- M. Mohamed ACHALHI (J S C), incomplet
- M. Nourredine CHELOUFI (U O ALBERTVILLE), complet
- M. Gérard SOTO (LA RAVOIRE), complet
- M. Daniel DESMARIEUX (CHARTREUSE GUIERS), complet

NOTE AUX ARBITRES



**RENOUVELLEMENT DOSSIER ARBITRE 2024/2025 – PROCEDURE
À L'ATTENTION DES ARBITRES ET DES CLUBS**



La Commission Départementale de l'Arbitrage informe les arbitres et les clubs que
Le dossier de renouvellement pour la saison 2024/2025 est disponible dès maintenant
par téléchargement sur le site internet du District dans la rubrique « Document / Document Arbitrage ».
Également ce dossier sera adressé à chaque arbitre par voie postale.

RENOUVELLEMENT DOSSIER ARBITRE 2024/2025

NE PAS OUBLIER DE JOINDRE UN RIB

et

**LE REGLEMENT : CAISSE DE SOLIDARITE DE 10 EUROS
à l'ordre du District de FOOTBALL de SAVOIE**

ASSEMBLEE GENERALE - SAISON 2024 / 2025

-MESDAMES, MESSIEURS LES ARBITRES, A NOTER :



Cher(s) collègues arbitres,

Les arbitres Savoyards (District, Ligue) et les observateurs sont invités à participer à l'Assemblée Générale de début de saison qui se déroulera le :

Samedi 07 septembre 2024

Rendez-vous à **8h15** (lieu à définir) à **13h00**

Lors de ce regroupement, vous participerez : **au test physique (TAISA)**

: au test théorique (QUESTIONNAIRE VIDEO)

Suivi de l'Assemblée Générale des Arbitres :

Bilan saison 2023/2024

Objectif de la saison à venir : 2024/2025

Intervention du Président du District de Football de SAVOIE

Remise des écussons des écoles d'arbitrage de la saison 2023/2024

Remise des récompenses de la saison 2023/2024 : CD, CDA SAVOIE

Intervention du Président de l'UNAF SAVOIE

Remise de récompenses UNAF

Suivi d'un moment de convivialité.

PV N°677 du 19 juin 2024

MESDAMES et MESSIEURS les ARBITRES
MERCI DE PRENDRE CONNAISSANCE DE LA DATE DE CETTE ASSEMBLEE
GENERALE AFIN D'ETRE PRESENT QUI,
NOUS LE RAPPELONS EST OBLIBATOIRE

(Conformément au règlement intérieur de la CDA SAVOIE)

A SAVOIR : modifications des lois du jeu FFF, directives de la CDA, etc...

NOTE AUX CLUBS / CLASSES FOOTBALL – SAISON 2024 / 2025



A l'attention des clubs : Présidents, Dirigeants, éducateurs

La commission des Arbitres est votre disposition pour organiser des modules d'information ou une formation complète d'Arbitrage.

Afin de planifier des jours de formation, merci de contacter :
M. Daniel DESMARIEUX (Président de la Commission d'Arbitrage de SAVOIE)

Tél : 06 75 93 17 52

Le District de Football de SAVOIE Par courriel : district@savoie.fff.fr

NOTE AUX CLUBS – SAISON 2024 / 2025



A l'attention des clubs : Présidents, Dirigeants, éducateurs

La commission des Arbitres est votre disposition pour l'organisation de module d'information sur l'Arbitrage.
Dès les catégories Jeunes U 13 ou sur les catégories SENIORS

Afin de planifier des jours de formation, merci de contacter :
M. Daniel DESMARIEUX (Président de la Commission d'Arbitrage de SAVOIE)

Tél : 06 75 93 17 52

Le District de Football de SAVOIE Par courriel : district@savoie.fff.fr



COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 17 juin 2024

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Magalie JULLIARD.

Présents non élus : Daniel BARTHOLOME - Pierrette CATANIA - Mohamed DAIF - Mario LAURENCIN - Francis MOREL BIRON.

INFO AUX CLUBS

Match n° 26723417, U17 Poule B – AS HAUTE COMBE DE SAVOIE / FC ST BALDOPH du samedi 18 novembre 2023.

Pour le Club de l'AS HAUTE COMBE DE SAVOIE :

La commission de discipline demande, comme mentionné dans le PV du 29 Janvier 2024, pour les joueurs concernés de justifier la réalisation des travaux d'intérêts généraux pour leur club jusqu'à la fin de la saison. Cette demande doit parvenir au district de Savoie avant le lundi 24 juin 2024 à midi au plus tard.

Pour le Club de FC SAINT BALDOPH :

La commission de discipline demande, comme mentionné dans le PV du 29 Janvier 2024, pour le joueur concerné de justifier la réalisation du travail d'intérêt général pour son club jusqu'à la fin de la saison. Cette demande doit parvenir au district de Savoie avant le lundi 24 juin 2024 à midi au plus tard.

INFO AUX CLUBS

Le dossier concernant le match de la finale coupe CORTADE du samedi 1^{er} juin 2024, entre l'ENT F CHAUTAGNE 1 et VILLARGONDRAN FC 1, sera traité le lundi 24 juin 2024.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Président de la Commission de Discipline,
Pascal ELHOMBRE

Secrétaire de la Commission de Discipline
Pierrette CATANIA



IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35 € par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission Discipline du 17 juin 2024 - Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
17/06/2024	D5	Joueur	A.S. LA BRIDOIRE	19/05/2024	5 MF dont Auto + 1 match avec sursis	20/05/2024
17/06/2024	Coupe R TRONCY U17	Joueur	CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL	08/06/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	24/06/2024
17/06/2024	Coupe TRIQUET U20	Joueur	GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD	09/05/2024	3 Ans suspension ferme	24/06/2024
17/06/2024	D3	Joueur	MONTMELIAN A.	26/05/2024	10 Matches Fermes dont Auto	27/05/2024
17/06/2024	Coupe R TRONCY U17	Joueur	U.S.C. AIGUEBELLE	08/06/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	24/06/2024

ANNEXES

- Amendes
- Manifestations A FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE

